

**Arrêté N° 2021-50
portant nomination de M. Samuel BAUDRY en qualité de chargé de mission**

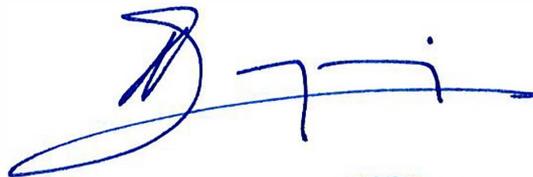
La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et notamment l'article 38 ;

Arrête :

- Article 1 :** Monsieur Samuel BAUDRY, Maître de conférences, est nommé chargé de mission pour la préparation de l'accréditation des licences. L'intéressé est rattaché à la Vice-présidente en charge de la Formation et de la vie étudiante.
- Article 2 :** L'intéressé bénéficie d'une équivalence horaire de 34 heures ETD au titre de cette mission.
- Article 3 :** La mission est définie dans la lettre annexée au présent arrêté.
- Article 4 :** Cette mission, qui prend effet à compter du 5 février 2021, prendra fin le 31 mars 2021.

Fait à Lyon, le 22 février 2021



Nathalie DOMPNIER

